

SOUS LE TRES HAUT PARRAINAGE DE S.E.M. PAUL BIYA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN



LE MINISTRE DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ECONOMIE SOCIALE
ET DE L'ARTISANAT ORGANISE LA

6^e
ÉDITION

SALON
INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT
DU CAMEROUN

DU 26 AVRIL
AU 05 MAI 2018
AU PALAIS DES CONGRES
YAOUNDE



SOUS LE THEME : L'ARTISANAT AFRICAIN ET LE COMMERCE ÉQUITABLE : "ENJEUX ET PERSPECTIVES"

**Donneurs de sang :
une espèce rare** P.5

Prix 400 F Cfa
N° 2664

le jour

Directeur de la publication
Haman Mana

Mercredi 11 avril 2018

lejourquotidien@yahoo.fr

http://lequotidienlejour.com
Tél.: 222 04 01 85

faire savoir, faire voir, faire parler, faire comprendre

Documents officiels

Des secrets d'Etat dans la rue



Polémique autour de l'obligation de discrétion
professionnelle qui incombe aux agents publics.

Pp. 2-3

Sdf

**Les nominations
au Sénat divisent** P. 4

Jeux du commonwealth

**Questions sur le nombre
d'athlètes camerounais
qui rentreront** P. 9

Que cache la fuite des documents confidentiels

Manœuvres. Polémique autour de l'obligation de discrétion professionnelle qui incombe aux agents publics.

La fuite des documents et informations sensibles de l'Etat sert-elle des intérêts occultes ? Le Premier ministre s'en est préoccupé dans une circulaire signée le 28 mars dernier : "(...) L'on observe la diffusion récurrente, notamment sur les "réseaux sociaux" ou autres moyens de communication de masse, de documents présentant un caractère sensible et souvent revêtus de la mention "Confidentiel", "Secret", "Très secret". Il en est également de la diffusion des informations relatives aux opérations menées dans les domaines de la sécurité et de la défense et aux procédures pendantes devant les juridictions."

Pour mettre un terme à ces pratiques répréhensibles et qui sont de nature à compromettre l'efficacité de l'action publique car constituant des atteintes graves à la sûreté de l'Etat, Philémon Yang fait un rappel à l'ordre au vice-Premier ministre, aux ministres, aux secrétaires d'Etat, aux chefs de missions diplomatiques, aux chefs des circonscriptions administratives, aux chefs des exécutifs des collectivités territoriales décentralisées et aux directeurs généraux des établissements et entreprises publiques. Il leur recommande de s'assurer "mieux que

par le passé", insiste le Premier ministre, du respect de l'obligation de discrétion professionnelle incombant aux agents publics.

Interdiction de sortie

Le Premier ministre au regard de ses instructions a ses collaborateurs semble avoir une idée claire de la source de divulgation des documents et in-

formations confidentiels de l'Etat. Il a prescrit la traduction systématique devant les instances disciplinaires compétentes des agents publics présumés coupables de violation de l'obligation de discrétion professionnelle. Simple effet d'annonce dans un contexte de divulgation, auprès d'un public non autorisé, des interdictions de sortie du territoire qui visent une cinquantaine de personna-

lités ciblées par des procédures judiciaires devant le Tribunal criminel spécial ? C'est la nouvelle flambée des listes. Après l'époque des listes ravageuses des présumés homosexuels, voici venu le temps des listes des personnalités interdites de sortie du territoire national.

Le ministre des Postes et des Télécommunications, en janvier 2017, s'alarmait déjà : « Le cyberspace camerounais, carac-

térisé par un taux exponentiel de pénétration d'internet, est devenu un lieu où les nouvelles, vraies ou fausses sont propagées à une vitesse effrénée et finissent par influencer l'opinion publique et à écorner l'image de notre pays », posait-elle dans son allocution, lors de la conférence des services centraux et extérieurs de son département ministériel. L'action s'était limitée à l'époque en une cam-

pagne pilotée par ce département ministériel et consistait à envoyer des SMS envoyés aux abonnés des opérateurs de téléphonie mobile.

Conseil de cabinet

L'évaluation de cette campagne est mitigée. Et le 29 mars dernier, lors du dernier conseil de cabinet, le ministre des Postes et Télécommunications en était à la présentation des "lignes directrices de la stratégie nationale de lutte contre la criminalité et la délinquance cybernétique" qui est encore en cours d'élaboration. Une stratégie en trois piliers : mise en place d'une plateforme d'identification des abonnés et de monitoring des communications électroniques, déploiement d'un système de monitoring des conversations dans les réseaux sociaux à travers internet et ses dérivés et enfin un plan de campagne citoyenne pour réfréner les dérives. Cette stratégie du gouvernement a une orientation générale assumée : la remise en cause du sacro-saint principe de la confidentialité qui a jusqu'ici caractérisé les réseaux sociaux.

Claude Tadjon



Jusqu'à 3 ans d'emprisonnement

Régulation. C'est l'une des sanctions prévues par la réglementation camerounaise en cas de violation du secret professionnel.



Les auteurs de cette divulgation violent le secret professionnel et mettent en mal les enquêtes, les procédures qui sont en cours. A cause de cela, les concernés, les mis en cause peuvent se rendre compte qu'il y a urgence à faire quelque chose, ils peuvent donc détruire, effacer les preuves ou même trouver des moyens pour s'éclipser », explique un avocat. De ce fait, plusieurs lois et règlements encadrent le secret professionnel au Cameroun notamment dans le code pénal et le statut général de la fonction publique.

Dans son article 310, le code pénal dit qu'« il est puni d'un emprisonnement ferme de 3 mois à 3 ans et d'une amende

de 20 000 à 100 000 Fcfa celui qui révèle sans autorisation celui à qui il appartient un fait confidentiel qu'il a commis ou le lui a été confié à raison de sa profession ou sa fonction ».

Le statut général de la Fonction publique quant à lui fait référence à l'obligation de discrétion professionnelle. Celle-ci peut être assimilée à l'obligation de réserve. Son article 23 du chapitre 2 relatif aux obligations du fonctionnaire stipule : « Indépendamment des règles instituées dans le code pénal en matière de secret professionnel, tout fonctionnaire est lié par l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits et informations dont il a connaissance dans ou à l'occa-

sion de l'exercice de ses fonctions. Tout détournement, toute communication contraire aux règlements des pièces ou documents de service au profit des tiers sont formellement interdits. En dehors des cas expressément prévus par la réglementation en vigueur, le fonctionnaire ne peut être délié de cette obligation de discrétion ou relevé de l'interdiction édictée à l'alinéa précédent que par autorisation écrite du ministre dont il relève ».

La circulaire signée par le Premier ministre le 28 mars dernier présente à cet effet des dispositions prévues en cas de violation de l'obligation de discrétion professionnelle. On peut y lire « traduire systématiquement devant les instances disciplinaires compétentes les agents publics présumés coupables de violation de l'obligation professionnelle ». Une mesure parmi d'autres qui permettra selon le chef du gouvernement de mettre un terme à cette situation (diffusion récurrente des informations et documents confidentiels des institutions de l'Etat et des organismes du secteur public). La lettre du premier ministre rappelle aussi les dispositions de l'instruction N°13/CAB/PRF du 06 août 1968 sur la protection du secret en ce qui concerne notamment la manipulation, la détention, la diffusion et la conservation des documents secrets et informations à caractère secret ou confidentiel.

Cécile Ambatinda

“On peut identifier l'origine des fuites”

Eric Mbiangang. L'expert en informatique analyse la fuite d'information sur les réseaux sociaux et propose des mesures correctives.

Des documents confidentiels circulent sur les réseaux sociaux. Est-il possible de remonter à la source de ces fuites ?

De prime abord, un document peut être considéré comme tout support au contenu écrit, sonore ou visuel servant d'information ou de preuve et transmis par une personne. Aujourd'hui, à l'ère des réseaux sociaux, toute structure (privée, publique, de grande ou de petite taille) est concernée, d'une manière ou d'une autre, par la problématique de la fuite d'informations. La récurrence des fuites de documents pose une sérieuse problématique. Je citerai le panama papers, les câbles de Wikileaks, l'affaire Snowden ou plus proche de nous les correspondances et autres documents issus des administrations. Ces documents n'ont plus de secret ou de confidentialité que pour les illettrés du 21^e siècle comme le disait une fameuse publicité aux Camerounais. A notre avis, la cause essentielle d'une fuite de document est l'homme, car il est au centre de tout : production, diffusion, transmission et exploitation. C'est vrai aussi que le principal moyen pour y parvenir est l'usage des équipements et logiciels informatiques tels les smartphones avec leur cohorte d'applications espions.

Quel est le procédé technique qui permet de tracer l'origine de ces fuites ?



Techniquement, tracer l'origine des fuites de document est comme suivre le cours d'un papier emporté par le vent. On peut avec une investigation poussée identifier l'origine mais difficilement les points de chute. Ce qui veut dire que c'est aussi aux organisations ou Etats de prendre des dispositions de protection par la mise en œuvre des pare-feu de sécurité. Puisque l'on ne peut à priori savoir où se trouve l'homme du milieu ou pirate ; la taupe en langage populaire.

Le Premier ministre a signé une circulaire pour rappeler à l'ordre les ministres. Le gouvernement a-t-il les moyens d'enrayer ce phénomène de fuite des documents confidentiels ?

Comme je l'ai dit plus haut, le gouvernement devrait faire un travail en amont pour résorber

cette situation. Mais, à voir comment fonctionnent nos administrations, je demeure dubitatif. Combien de ministères communiquent via une messagerie professionnelle ? Je n'évoquerai pas les espaces de travail collaboratif qui sont ignorés du grand nombre. Combien de ministères possèdent une solution de gestion électronique de documents ? Où sont hébergés leurs sites web ? Quels sont les champs d'action des organes de régulation (Antic, Art et Cnc) ? Hélas, beaucoup de questions en suspens. Toutefois, avec la circulaire du Premier ministre, la volonté politique se précise. Il ne reste plus qu'au gouvernement de l'implémenter ou mieux d'investir dans la sécurité informatique afin de pallier à cette hydre qu'est la cybercriminalité.

Propos recueillis par Solière Champlain Paka

tiels de l'État?

“Punir les contrevenants”

Calvin Gouet. Expert en cyber criminalité et cadre au Centre national pour le développement de l'informatique (Cenadi), il décrypte la publication des documents administratifs sur les médias dits sociaux.



Quelle appréciation faites-vous de la croisade gouvernementale contre la publication des documents administratifs sur les médias dits sociaux ?

Le Premier ministre est dans son élément. C'est son travail que de sonner l'alerte sur ce phénomène social.

Sa mesure est-elle efficace si une circulaire ne fait pas office de loi ?

Absolument pas. Le problème est ailleurs. Il y a des lois qu'il faut appliquer sur les contrevenants de cette mesure. Le problème est celui de l'application des mesures existantes. Si on sanctionne une, deux, trois, quatre ou cinq personnes, le problème sera réglé. Mais la loi sur la cybercriminalité condamne ce qui se passe actuellement.

Comment remonter la fuite d'un document ?

C'est possible. C'est faisable. Le comment renvoie à la technique utilisée mais c'est faisable dans le cas d'espèce. Si je suis l'autorité qui signe, la fuite peut provenir de moi ou de mon bureau. Le document peut partir de mon bureau à un autre. Un collaborateur qui prend mon parapheur peut aller dans un autre bureau et filmer. Lorsqu'il y a un crime familial, c'est d'abord, le père, la mère et les enfants. Ce sont donc les proches collaborateurs qui organisent la fuite des documents. Ils ne sont pas ailleurs. Pour moi, c'est facile d'identifier les présumés coupables ou les criminels. Ils ne sont pas loin du signataire d'un document, ils sont à côté.

Devons-nous comprendre que ce sont les membres du gouvernement qui organisent la fuite de ces documents ?
Il ne s'agit pas seulement des

membres du gouvernement. J'insiste que c'est possible. Quand un directeur signe un document, cela passe par le secrétariat du courrier. Tout part de là et on ne doit pas chercher. Au sens technique de la cyber criminalité, c'est facile. Donc, un courrier qui a été signé par un ministre et qui se retrouve le lendemain dans la rue c'est facile. Il faut « piquer » les membres de son secrétariat. Ils diront ce qui s'est passé.

Le gouvernement peut-il venir à bout de cette fuite savamment orchestrée qui continue de défrayer la chronique ?

Maintenant si on veut prouver, à partir du téléphone, des réseaux, on peut le faire. Ce n'est pas compliqué ; c'est parce qu'on n'a pas encore sanctionné. Tout le monde sait d'où la fuite est partie. Une note qui sort d'un cabinet et qui se retrouve dans les réseaux sociaux, on reconstitue la fuite. Il y a des téléphones Android. Facile, dès que l'adresse IP du téléphone est connue. Il en est de même de toutes les adresses qui ont diffusé l'information. La solution pratique et efficace est de punir les contrevenants. Même les conseils de disciplines annoncés n'ont pas eu d'effet. Il faut punir. Il faut déjà mettre la main sur les coupables avant d'exécuter la sanction. Il n'y pas de baguette magique. La fuite est commise par une ressource, un individu. On se sert tout simplement des réseaux sociaux comme canal mais il y a un individu qui est à l'origine de la fuite. L'autre solution passerait par l'intranet mais on n'est pas encore à ce niveau. Sa mise en place exige d'énormes moyens.

Propos recueillis par Jean-Philippe Nguemeta

L'argent ne fait pas la victoire

Cette année encore, l'équipe de football parisienne, appelée familièrement le « Paris Saint Germain » (PSG), propriété des super millionnaires des Emirats arabes, ne remportera pas la très célèbre finale de la Champion's League européenne. Sans appel, le Real de Madrid, l'équipe championne d'Espagne l'a balayée, des les huitièmes de finale, en enregistrant deux victoires (3 à 1, à Madrid) et (1 à 2, à Paris) aux matchs aller et retour. Même les plus fervents des supporters de la formation de Paris, qui ont pourtant rêvé haut, n'ont eu le temps nécessaire, ni d'entretenir quelques illusions, ni d'avoir droit au moindre suspense. C'était sans bavure ; c'était propre ; c'était net. Le maître espagnol a juste donné à son élève français quelques bonnes leçons à apprendre et à retenir, en lui souhaitant une assiduité plus soutenue et des méthodes de travail mieux élaborées qui, les prochaines fois, pourraient l'aider à mieux faire...

Bien que – nous le supposons – l'équipe parisienne ait accueilli avec beaucoup de sportivité, ses deux défaites que lui ont infligées les Madrilènes, il est évident que, pour ses propriétaires, ses encadreurs et ses très nombreux

supporters, la pilule a été très dure à avaler. En effet, même si ce n'est pas la première fois que les Parisiens sont éliminés ainsi, dès les huitièmes de finale, la déception a été ressentie beaucoup plus amèrement, cette fois, dans tout cet univers que le PSG tente, – un peu trop rapidement, à notre goût – de bâtir autour de lui, à coups de millions, à coups de milliards mêmes. Pour le faire



Patrice Etoundi Mballa

savoir, l'équipe parisienne n'est pas allée du dos de la cuillère. Ainsi, pendant le mercato, elle n'a pas hésité à acheter à prix d'or, des superstars, comme Neymar et Mbappé et à leur allouer des salaires qui frôlent la folie. En vérité, quand on nourrit des ambitions et que l'on a les moyens de ces ambitions, il n'y a rien qu'on devrait vous reprocher. Malheureusement pour le PSG, nous sommes au football, un simple sport que les hommes pratiquent collective-

ment. Ici, les vedettes que l'on achète peuvent, le jour du match, tomber malades ou être en méforme ; les adversaires que l'on rencontre peuvent se révéler collective-

ment plus expérimentés que les vôtres. On prétend généralement que, dans la vie, l'argent ne fait pas le bonheur. C'est surtout les gens pauvres qui parlent ainsi. Mais, plus sûrement, au football, un sport à la fois exaltant et compliqué, où mille aléas et impondérables sont partout en embuscade, l'argent seul ne fait pas

la victoire. Malheureusement, c'est en manipulant beaucoup d'argent que les dirigeants du PSG ont cru avoir bâti une équipe de dimension européenne. Non seulement Neymar a été acheté très cher ; mais encore, son salaire est supérieur à celui de Messi et à celui de Ronaldo. Pourtant, à l'âge de Neymar, Messi et Ronaldo, deux monstres sacrés du football actuel, avaient déjà fait beaucoup

mieux que la star parisienne. Finalement, en confondant les sommes d'argent avec les réalistes du football moderne, ces messieurs se sont trompés, en formant le PSG autour de Neymar, alors que ce sont les joueurs, si talentueux soient-ils, qui doivent se mobiliser, pour former une équipe. Ce n'est pas l'équipe qui doit se gérer derrière un seul joueur ; c'est tous les joueurs qui doivent progresser au sein d'une équipe... La même folie de l'argent a poussé ces dirigeants du PSG à arracher à tout prix Mbappé à Monaco, toujours en signant un gros chèque. Ce n'était pas nécessaire. L'argent qu'ils ont dépensé pour cette seconde star aurait pu permettre à l'équipe de se payer cinq bons joueurs, moins réputés sans doute, mais, qui, au cours de cette saison, auraient assurément marqué bien plus de buts et garanti bien plus de victoires que le seul adolescent prodige du football français... Pour n'avoir pas compris que l'argent seul, au football, ne fait pas la victoire, les dirigeants du PSG n'ont plus aujourd'hui que leurs beaux yeux pour pleurer, devant le départ peu glorieux de leur club d'une compétition qu'ils espéraient pourtant gagner cette saison.



La caric

le jour
Faire savoir - Faire voir - Faire parler - Faire comprendre

Directeur de la publication :
Haman Mana

Assisté de
Mireille Souop

Édité par Le jour Sarl
lejournquotidien@yahoo.fr
www.lejournquotidien.info
B.P. 14097 Yaoundé /
Tel (237) 222 04 01 85

Conseillers à la rédaction :
Claude Bernard Kingue
P. P. Manyinga (Rep. rég. Littoral & S.O.)
Secrétaire général
Fidèle Tsague
Rédacteur en chef :
Jules Romuald Nkonlak (674 55 06 11)
Rédacteurs en chef adjoints
Claude Tadjon (96 48 42 66)
Denis Nkwebo (Douala) (677 68 10 34)
Chroniqueurs :
Patrice Etoundi Mballa
Pauline Poincier-Manyinga
Chefs de rubriques
- La Pointe du Jour :
Younoussa Ben Moussa
- Actualité :

- Double page :
Assongmo Necdem (699 55 77 88)
- Economie :
Hiondi Nkam IV
- Politique
Assongmo Necdem
- Sports :
Achille Chountsa (699 83 15 85)
Chef de desk Douala :
Denis Nkwebo (677681034)
Chef de desk Nord et Extrême -Nord :
Aziz Salatou (676 14 32 05)
Chef de desk Adamaoua :
Adolarc Lamissia
Chef de desk Ouest et Nord-Ouest : Franklin Kamtche
Chef de desk Sud :
Jérôme Essian

Grand Reporter :
Hiondi Nkam IV
Rédaction :
Hiondi Nkam IV - Franklin Kamtche - Achille Chountsa - Moïse Moundi - Théodore Tchopa - Jean Philippe Nguemeta - Jérôme Essian - Caristan Isseri à Maben - Chantal Kenfack - Flore Edimo - Bravo Tchundju - Elsa Kané - Prince Nguimbous - Inès Ntsama - Younoussa Ben Moussa - Josiane Kouagheu - Mathias Mouendé Ngamo
Chef de l'édition :
Cyrille Etoundi (674 93 16 51)
Edition :
Diamoun Moussa

Responsable commerciale et marketing :
Désirée Muyengue Nkomba
Responsable de la programmation et de la planification :
Marie-Louise Nanyang
Responsable commerciale Douala : Tchinda Dally Vanina (696 844 062)
Administration et Finances :
Léonard Damou
Responsable de la diffusion :
Carl Kome (699 56 86 22)
Chef Production :
Pierre Gassissou
Idées, Recherche et Développement :
Ferdinand Nana Payong
Conseil juridique :
Cabinet Voukeng Michel

Le Sdf attend-il un coup de pouce de Paul Biya ?

Sénat. Seule la nomination de trois de ses militants par le chef de l'Etat pourra permettre au principal parti de l'opposition de constituer un groupe. Une option que le parti n'évacue pas.

Les résultats des élections sénatoriales du 25 mars 2018 publiés jeudi dernier ont été, sans surprise, grossièrement favorables au Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc). Le principal parti de l'opposition, le Social Democratic Front (Sdf), en s'imposant dans la région du Nord-Ouest, s'en tire avec sept sénateurs. Ce qui ne lui permet pas pour le moment de disposer d'un groupe parlementaire au Sénat. Il faut en effet dix sénateurs pour constituer un groupe. Ce que le Sdf avait pu faire au cours de la législature qui s'achève grâce à ses 14 sénateurs.

En attendant donc la nomination des 30 autres sénateurs, l'on s'achemine vers un Sénat avec un seul groupe. Même si on se vante de l'écrasante victoire, certains observateurs pensent que le chef de l'Etat aurait tout intérêt à disposer d'au moins un groupe parlementaire issu de l'opposition au sein du Sénat. Question de lui donner une pointe de crédibilité. « Dans le principe, il apparaît assez embarrassant, même pour le régime, d'avoir un parlement monocolor, dans un environnement où on veut présenter un visage démocratique », analyse le politologue Njoya Moussa.

On voit mal le chef de l'Etat nommer dix militants d'un même parti. La possibilité la plus envisageable est donc la



nomination de trois militants du Sdf. Mais qu'en pense-t-on au sein du parti ? Selon le site web de l'hebdomadaire Jeune Afrique, l'option ne déplairait pas au Sdf. Le journal, dans une brève publiée mardi, voit même carrément son leader, John Fru Ndi, parmi les sénateurs nommés. « Le 4 avril, il a discrètement été reçu au palais d'Etoudi », croit savoir Jeune Afrique.

« Le Sdf n'est pas demandeur d'une quelconque nomination, que ce soit au Sénat ou au sein d'un gouvernement d'union nationale. L'initiative de faire partie des 30 sénateurs nommés n'a jamais été abordée au sein des instances dirigeantes du parti », a répondu Jean Robert Wafo, ministre du Shadow Cabinet du Sdf en charge de l'information et des médias.

Pourtant, ce démenti laisse un goût d'inachevé. Déjà, de source bien informée, il n'est pas assumé par tous les cadres du parti. Car il est évident aujourd'hui que le Sdf ne s'est pas fermé à la nomination de certains des siens au sein du Sénat. John Fru Ndi était bel et bien à Yaoundé du 3 au 6 avril 2018. D'après nos sources, il n'a pas été reçu à la présidence de la République, mais a rencontré certaines personnalités, du corps diplomatique, notamment. Il est également plus ou moins acquis que l'objet de sa présence à Yaoundé était la participation du Sdf au Sénat. Seulement, il n'est pas question que John Fru Ndi en personne fasse parti des 30 sénateurs.

Débat en interne

« Le Sdf est demandeur, mais la personne que cite Jeune Afrique n'est pas concernée », indique une source interne au parti. En fait, la question de la nomination des sénateurs divise au sein du Sdf. Pour certains, il est important pour le parti d'avoir un groupe parlementaire. Ce qui entraînerait quelques avantages. Face à eux il y a ceux qui pensent qu'accepter les nominations de Paul Biya correspondrait à une compromission et qui n'y voient aucun avantage. « A quoi sert un groupe parlementaire ? On a eu des groupes pendant longtemps, à

quoi ça nous a servi ? », s'interroge un cadre qui voit même en cela un inconvénient à la veille de l'élection présidentielle. « Ce serait comme un caillou dans la chaussure du candidat du Sdf. Chaque fois on lui posera cette question », ajoute-t-il. « Si on accepte des sénateurs nommés, pourquoi donc refuser d'entrer au gouvernement ? », demande un autre partisan de la thèse du non aux sénateurs nommés du Sdf. Enfin, ceux-ci pensent que les autres partis de l'opposition se serviraient de la nomination des sénateurs pour attaquer le Sdf.

La hiérarchie du parti a certainement déjà choisi son option. Mais il faudra savoir aussi quel est le dessein de Paul Biya. « Le fait que le Sdf a seulement sept sénateurs permet au chef de l'Etat de renforcer sa position de deus ex machina, d'homme à tout faire. Mais on peut aussi remarquer qu'aujourd'hui le Rdpc, le gouvernement et même Paul Biya sont dans une logique de reconquête de l'ensemble des concessions faites dans les années 90. Il ne serait pas surprenant aussi qu'il se plaise dans cette situation », tempère Njoya Moussa. Il indique aussi la possibilité, au cas où le Sdf n'a pas dix sénateurs, de s'allier à d'autres partis de l'opposition pour constituer un groupe parlementaire.

Jules Romuald Nkonlak

Le Mrc veut une alliance avec le Manidem Présidentielle 2018. Des discussions initiées entre les deux partis politiques de l'opposition portent sur une possible synergie des forces en vue du prochain scrutin.

Maurice Kamto, le président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), a rencontré mardi 10 avril 2018 à Douala, des membres du comité de réorganisation du Mouvement africain pour la nouvelle indépendance et la démocratie (Manidem). Les discussions qui ont duré près de 50 minutes se tenaient à la permanence du Manidem au quartier Bonadibong. L'objet des échanges portait sur une possible synergie des forces entre les deux partis politiques de l'opposition camerounaise en vue de l'élection présidentielle prochaine. Il était question, pour les partis en présence, de voir comment se rendre au scrutin en rangs serrés, a-t-on appris. Mais au Manidem, on émet encore quelques réserves sur cette union. « Il faut mobiliser le peuple et le réconcilier avec les politiques. Le peuple n'est pas intéressé », a indiqué Valentin Dongmo Fils, membre du comité de réorganisation du Manidem.

Pour le Manidem, il faut d'abord mobiliser le peuple sur les problèmes quotidiens, tels que l'eau, l'électricité, le code électoral mal ficelé, avant d'aborder la question des élections. « Le regroupement des états majors n'est pas efficace si le peuple n'est pas en ordre de bataille. Il faut faire bouger les choses, faire bouger les



syndicats », a précisé Valentin Dongmo Fils qui conduisait la délégation du Manidem. Il a réitéré que le souci du parti est de changer le système néocolonial dans lequel le Cameroun est plongé depuis près de 60 ans. D'autres rencontres sont prévues dans le cadre de cette probable alliance. Une synergie qui pourrait aller, en cas de concrétisation, au-delà des élections, apprend-on du côté de la délégation du Manidem constituée de Valentin Dongmo Fils, Anicet Ekane, Théophile Bédimo, Jean-Baptiste Ketchateng, Florence Titcho et Benoît Mekon. Maurice Kamto était quant à lui accompagné d'Okala Ebodé, un membre de son bureau politique.

Mathias Mouendé Ngamo

Obsèques de madame Pauline POINSIER MANYINGA

FAIRE-PART

- Madame veuve MANYINGA Madeleine, sa mère
 - Jean Marie BIHEMLE
 - Rita MANYINGA épouse DINA NDOUMBE
 - Jeanne Antoinette MANYINGA épouse DIBOUE
 - Antoine-Marie MANYINGA
 - Françoise Marie Madeleine MANYINGA épouse KEMPF
 - Madeleine Monique MANYINGA, NONGA, NGUIDJOL et BETEHE
 - Les familles DIKOR
 - Ses neveux et Nièces
 - La famille SONG-BIHEMLE, à Makondo
 - La famille SONG-MBOUMA TJAHE, à Lom-Edéa
 - La famille NYAJO
 - La grande famille NDOG-MBENANE
 - La grande famille NDOG-NJEE
 - Ses amis, Collègues et confrères journalistes
- Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fille, sœur, cousine, tante, amie, et collègue
- Madame Pauline POINSIER MANYINGA**
- Journaliste-chroniqueuse ; conseiller à la Direction du quotidien « Le Jour », décès survenu à Douala, le 09 Mars 2018 des suites de maladie.

PROGRAMME

Du 10 mars au 18 Avril 2018

- Prière et recueillement tous les lundi et mercredi, de 18h à 21h, au domicile de sa sœur Madame DINA NDOUMBE Rita, sis au quartier Bonabéri, à Douala, rue 4441 N°1060. (Après Hôpital Adlucem)
- Messes dans les paroisses

Samedi 24 mars 2108

De 17h à 22h : Messe et recueillement en l'église de la rencontre au 17, rue de petits hôtels, 75014 Paris.

Vendredi 06 Avril 2018

De 18 h à 23h : Messe et recueillement en l'église Saint Paul, au 22 Avenue de Paris 68 000, Colmar

Jeudi 19 Avril 2018 :

Veillée sans corps à Bonabéri, rue 4441 N°1060. (Après Hôpital Adlucem)

19h00 : Messe

Témoignages

23h00 : Fin de la veillée

Vendredi 20 Avril 2018

10h 00 : Levée de corps à l'hôpital Laquintinie de Douala

11h00 : Messe en la cathédrale Saints Pierre et Paul de Douala

13h00 : Transfert de la dépouille au village natal, à Makondo

20h00 : Messe

Veillée jusqu'à l'aube

Samedi 21 Avril 2018

10h00 : Messe

Témoignages

Inhumation



1956- 2018

« Heureux désormais les morts qui s'endorment dans le seigneur. Oui, dit l'esprit de Dieu, qu'ils se reposent de leur peines » (Apocalypse 14, 13)

Banque de sang recherche donneurs

Santé. Le manque de culture et la méconnaissance des procédures de don de sang, la peur des résultats d'examen sont entre autres les facteurs à l'origine de cette situation préjudiciable.

Le Cameroun a besoin de 400 000 poches de sang chaque année pour répondre au besoin des populations en transfusion sanguine. Selon l'Organisation mondiale de la santé (Oms), le Cameroun fait partie des pays où le don de sang est inférieur au ratio normal de deux mille pour cent. En clair, le Cameroun ne réussit pas encore à atteindre l'auto-suffisance en approvisionnement en sang de qualité. Cette situation plonge dans la détresse les nombreux patients dont la survie dépend d'une transfusion sanguine. D'après les médecins, plusieurs facteurs sont à l'origine de cette « anémie ». « Il existe un manque de culture du don, du bénévolat. Le sang doit se donner de manière volontaire, spontanée et régulière. Il s'agit d'une action citoyenne et chaque personne en bonne santé et ayant 50 kg et

plus doit penser à le faire. Malheureusement, ce n'est pas ce qui s'observe dans les formations sanitaires », regrette le Dr Hilary Mbengono, médecin généraliste.

Les poches de sang souvent disponibles dans les hôpitaux sont issues pour la plupart de ce que les médecins appellent « les poches de remplacement ». « Lorsqu'un patient a besoin d'une transfusion sanguine nous lui demandons de venir avec deux donneurs. Mais comme ces donneurs viennent dans des situations d'urgence. Il arrive que le sang prélevé soit de mauvaise qualité et détruit parce que les donneurs n'ont pas respecté les critères de sélection », explique une infirmière en dénonçant cette habitude qui consiste seulement à aider ses proches. « Le sang c'est pour tout le monde : les femmes enceintes, les accidentés, les opé-

rations chirurgicales, les drépanocytaires, etc », apprend-t-on. En réalité, les camerounais ont peur de cette procédure. Certains croient savoir (sans l'avoir vérifié) que donner son sang rend malade. C'est le cas de Sandrine, apprentie-coiffeuse qui est arrivée à cette conclusion en écoutant une amie raconter ses déboires. Pour d'autres, la peur des résultats est plus forte. Ils redoutent le bilan biologique (examen de Vih, électrophorèse hémoglobine, etc) réalisé sur chaque donneur.

Heureusement des mesures sont prises depuis plusieurs années pour inverser la tendance et améliorer le rythme d'approvisionnement des banques de sang. Depuis 2016, il existe une carte de donneur ayant pour objectif de mettre en valeur l'action des donneurs bénévoles. Elle sert aussi de pont entre le Pro-

gramme national de transfusion sanguine et les malades. Le 14 juin, le Cameroun célébrera la journée mondiale du donneur de sang. Afin de sensibiliser les Camerounais à donner de leur sang pour sauver des vies, le « 1er congrès national des donneurs bénévoles de sang du Cameroun » se tient à l'université de Yaoundé I du 24 au 25 avril prochain. Cette rencontre organisée par la fédération camerounaise des donneurs bénévoles de sang (Fecadobes) aura comme thème : Enjeux, défis majeurs et perspectives de renforcement durables des capacités d'approvisionnement des banques de sang des hôpitaux publics ». Il sera aussi question au cours de ce congrès de montrer tous les efforts déployés par le gouvernement pour que les banques de sang soient approvisionnées

Elsa Kane

867 avocats stagiaires crient au complot

Résultats d'entrée au barreau. Dans un memorandum, des avocats stagiaires non admissibles contestent la liste publiée par le ministre de la Justice.

867 avocats stagiaires sont indignés par les résultats de l'examen de fin de stage publiés depuis le 02 avril 2018. Dans un memorandum rendu public, on peut lire : « nous, avocats stagiaires au barreau du Cameroun, réunis au sein du présent collectif, avons le respectueux honneur de soumettre à votre très haute attention, les relents du sentiment d'injustice et de frustration qui nous animent, après la publication des résultats de notre examen du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (...). Il nous a paru très indiqué de faire très respectueusement recours à votre illustre intervention et à votre arbitrage face à cette situation inédite (...). Ils disent avoir adressé ce memorandum au Président de la République.



Selon Magloire Nlate, l'un des candidats malheureux, deux raisons principales sont à l'origine de l'indignation de ce collectif. D'abord, au cours des évaluations écrites et orales qui se sont déroulées les 17 et 18 février dernier, un candidat qui ne faisait pas partie de la promotion des avocats stagiaires a été surpris en salle de composi-

tion. Ce n'est qu'avec l'intervention d'autres avocats stagiaires que le dénommé Moïse Z. a été interdit de toute épreuve. Il y a également le fait que le samedi le 31 mars 2018, il y a eu un ballet de candidats qui ont été signalés à la Direction des professions judiciaires et lundi le 02 avril 2018, les résultats ont été publiés.

« Dans les coulisses, nous avons appris de certains membres de la famille des jurys qu'au départ, c'est 1072 sur 1361 candidats qui avaient été retenus. Or, le bâtonnier a jugé que nous étions trop nombreux pour sortir en une seule cuvée. Il fallait nous faire sortir en trois

vagues. En définitive, ce n'était que 312 qui avaient obtenus la note de 12 et par conséquent que c'était eux les admis. Mais il se trouve que dans leurs listes, ils ont plutôt fait passer 474 candidats. Et nous ne savons pas sur quels critères ils ont obtenus leurs moyennes étant donné que les résultats ne sont pas sortis par ordre de mérite comme il est de coutume mais plutôt par ordre alphabétique » explique Magloire Nlate.

Ainsi, les avocats stagiaires revendiquent les Procès-verbaux de l'ensemble des notes pour que chacun soit convaincu de sa mauvaise note et de son échec. En synergie avec les

avocats stagiaires anglophones, une pétition a été déposée à la direction des professions judiciaires au ministère de la justice. Et une copie a été déposée au barreau des avocats du Cameroun. Cependant, dans le memorandum adressé au chef de l'Etat, les candidats malheureux sont taxés de paresseux n'ayant pas eu le niveau requis pour être admis à ces examens de fin de stage. Sur 1361 avocats stagiaires qui ont composé, seuls 474 ont été déclarés admis. Dans une interview accordée à nos confrères de Kalara, le bâtonnier Jackson Ngnie Kamga affirme : « le barreau du Cameroun a mis un point d'orgue pour doter les avocats stagiaires de toutes les aptitudes requises pour bien aborder les épreuves... Les résultats obtenus par les uns et les autres reflètent le sérieux avec lequel chaque candidat s'est préparé et il peut arriver que d'aucuns aient été desservis par la forme du jour ». Ces avocats déclarés admis sont entrés en stage depuis 2015.

Vicky Tetga

93 agents de l'Etat attendent leur intégration

Fonction publique. Ils sont en service depuis 2010 au ministère de la Promotion de la femme et de la famille.

Ce 10 avril 2018 au Centre de promotion de la femme (Cpf) dans les locaux de la mairie de Yaoundé 5ème, Kompo Belinda, membre du Collectif des formateurs Ex-Ppte au ministère de la promotion de la femme et de la famille ne sait plus comment décrire ses conditions de vie, qu'elle juge très déplorables. Mère de plusieurs enfants, elle s'emploie pourtant depuis plus de dix ans à servir l'Etat sans pouvoir avoir un statut véritable. « Je suis inquiète parce qu'après 14 ans de service dans la fonction publique, je suis sans profil de car-

rière, sans statut professionnel et sans protection sociale ; Nous bénéficions juste d'une prise en charge qui ne nous garantit rien. Nous courrons depuis derrière notre intégration jusqu'à cette année, nos revendications restent sans suite », affirme-t-elle. Elle est plus inquiète parce que le sous-préfet de l'arrondissement de Yaoundé 5ème ne lui a pas donné une autorisation pour tenir sa conférence de presse prévue ce 10 avril au Cpf de Yaoundé 5ème pour raconter son calvaire aux journalistes. Cette communication avait pour

but de mettre la pression aux autorités chargées de gérer ce dossier. Le Collectif des formateurs Ex -Ppte du Minproff sont en service dans les Centres de promotion de la femme (Cpf) du ministère de la Promotion de la femme et de la famille. Ils sont au total 93, et ont été recrutés entre 2004 et 2010 dans le cadre d'un projet financé sur ressources Ppte. Le financement Ppte étant achevé depuis 2010, les formateurs ont été maintenus par l'Etat et dans l'optique d'une désormais rémunération sur le budget de l'Etat et à un arrimage à la grille sala-

riale applicable aux personnels relevant du code de travail. Au ministère de la Promotion de la femme et de la famille, un cadre affirme : « Cette situation doit être débloquée au niveau des services du premier ministre et au ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative. Les pourparlers entre ces deux instances ont commencé depuis 2014 ici au ministère de la promotion de la femme et de la famille nous espérons aussi voir cette situation aboutir ».

P.N.

Des bourses scolaires pour 35 étudiants

Solidarité. Ils ont bénéficié des dons de la Fondation « Abbé Kouam et amis » le 10 avril au Complexe scolaire internationale de la Gaieté à Yaoundé.

Le Complexe scolaire internationale de la Gaieté a accueilli mardi dernier dans ses locaux, les membres de la Fondation « Abbé Kouam et Amis » (Faka), à l'occasion de la cérémonie de remise des dons aux étudiants nécessiteux. Les dons en espèces remis aux étudiants variaient entre 30 000 et 50 000 F. La somme de 30 000 F était destinée aux étudiants de premières et deuxièmes années, 40 000 F pour ceux de troisième année et 50 000 Fcfa pour les étudiants inscrits en master et en thèse de doctorat. Au final, 35 étudiants en ont bénéficié. « Cette somme de 50 000 F est un don exceptionnel et multidimensionnel. C'est un coup de grâce pour nous booster dans nos études », s'est réjoui Denis Ngassa, étudiant en master I à l'Université de Yaoundé I

Une messe a été dite pour la circonstance, pour encourager le geste de solidarité des bienfaiteurs et rappeler des principes de valeur de la Faka. « Dans la bible, Dieu demande de partager. C'est en donnant qu'on reçoit plus. Au temps de Jésus on parlait du « nous », le pronom personnel qui caractérise le vivre ensemble. Aujourd'hui ce pronom tant à disparaître. Il est difficile de

tendre la main à son frère ou à sa sœur. Chers frères et sœurs apprenons à rendre service autour de nous », a exhorté le pasteur Abestine Memiafo Kemogne pendant la prédication. La cérémonie était présidée par l'Abbé Michel Kouam accompagné des amis pasteurs et prêtres Jésuites du diocèse de Douala.

La Fondation Abbé Kouam et amis a été créée en 2001. C'est un projet qui a vu le jour grâce à l'initiative de l'Abbé Michel Kouam. Il vise à accorder de l'aide à des jeunes de plusieurs nationalités africaines inscrits dans des filières d'enseignement et de formation professionnelle. « C'est la joie d'être prêtre et me mettre au service de l'évangile et de l'amour qui m'habite. Et ça me donne une des devises de ma prière : Seigneur arrache moi à moi-même pour être au service des autres. Je suis ému parce que beaucoup d'amis et bienfaiteurs nous soutiennent. Je souhaite comme l'a dit le pasteur Abestine Memiafo Kemogne que les jeunes puissent porter le flambeau de la Faka, dans les activités de charité et de partage ».

Guillaume Aimée Mete (stagiaire)

Liberté créatrice, le plaidoyer d'Ambara

Livre. Editée par Proximité, la pièce de théâtre « Roméo et Juliette assez ! » invite les dramaturges d'Afrique à s'inspirer de leur histoire.

Dramaturge emblématique, l'anglais Williams Shakespeare continue d'influencer le milieu du théâtre à travers le monde y compris en Afrique. La composition de « Roméo et Juliette », sa pièce la plus célèbre guide parfois les dramaturges dans leur écriture. Suffisant pour que Martin Ambara, metteur en scène parmi les plus réputés de la scène théâtrale actuelle au Cameroun s'insurge dans sa récente pièce publiée aux éditions Proximité contre cette « colonisation » de la création artistique. Pour ce comédien, fondateur et directeur artistique du laboratoire de théâtre l'Othni à Titi-Garage à Yaoundé, l'esthétique dramatique occidentale n'est pas le seul modèle pouvant inspirer les hommes de théâtre en Afrique.

Le ton de « Roméo et Juliette assez ! » est vif et engagé. Ce qui fait dire à Wilfried Menye, le coordonnateur scientifique de Voi(e)x esthétiques que « Roméo et Juliette assez ! » est un « manifeste dramaturgique, un dessein de rupture pour privilégier le jeu dans le théâtre et promouvoir la liberté créatrice », écrit-il dans la préface du livre. En 95 pages, Martin Ambara invite les auteurs camerounais à faire usage des canons esthétiques que leurs pères les ont laissés. La démarche de Martin Ambara peut

surprendre quand on sait que longtemps le travail de cet homme de théâtre s'est abreuvé à la source de la dramatique occidentale. Il est connu pour avoir monté avec succès des pièces comme « En attendant Giodot ».

Selon Wilfried Menye, la nouvelle prise de position de Martin Ambara est forte. « Ce qui semble une posture simpliste s'avère être une démarche complexe qui vient dépasser les limites exigües de la célèbre pièce du 16ème siècle. Car, à y regarder de près, il s'agit de questionner le problème sous l'angle des rapports entre les civilisations », analyse, le critique d'art.

« Roméo et Juliette assez ! » marque donc une rupture dans l'approche esthétique de Martin Ambara et sa composition en est la preuve. Ici, les personnages sont réduits à leur puissance symbolique : (la bouche, l'auteur, le comédien, le perroquet). Si on se réjouit de cette ambition de donner une nouvelle bouffée d'oxygène au théâtre camerounais de la part de l'auteur, on apprécie moins le style souvent hermétique et les gros mots qui fleurissent dans le texte. Toutefois, Martin Ambara vient de franchir un pas décisif dans sa carrière en décidant non plus seulement de monter ses pièces mais aussi de les publier.

Elsa Kane

Les travaux de Zamengoue avancent

Camtel. Le Directeur général a effectué le vendredi, 06 avril 2018, une visite sur le chantier dans cette localité de la région du Centre pour s'assurer de l'effectivité des travaux.



Zamengoue, le 6 avril 2018. Les cadres de Camtel sur le site de construction de Zamengoue.

Les travaux de terrassement sont achevés et la fondation de l'édifice en cours d'achèvement. Ce qui nous a permis de relever une avancée satisfaisante des travaux. Tel est le constat dressé le vendredi 6 avril 2018 par David Nkotto Emame, le directeur général de l'opérateur public des télécommunications au Cameroun sur le site des travaux de construction des travaux entrepris pour héberger toutes les infrastructures logicielles et matérielles du réseau informatique et de télécommunications de l'opérateur public des télécommunications au Cameroun. Lancée il y a un peu plus de trois mois dans le cadre du programme Nbn, dans la banlieue de Zamengoue à Yaoundé par la Camtel, promoteur du projet, en partenariat avec Huawei Technologies, la visite visait à s'assurer de l'évolution des travaux sur ce site compris dans un environnement physique sécurisé et opti-

misé qui sera bénéfique à l'Etat du Cameroun à Camtel. D'après les ingénieurs présents sur les lieux, ce centre de données ultra moderne permettra d'offrir des services spécifiques, sécurisés et adaptés aux besoins actuels et futurs des usagers des réseaux informatiques et de communications électroniques. Plus fondamentalement, la construction d'un Data center, centre de traitement et d'hébergement des données informatiques et de télécommunications à Zamengoue vise à moderniser et adapter la structure du réseau large bande national ; fournir d'une manière virtuelle, flexible, sécurisée et managée aux usagers du réseau, un accès à la demande aux ressources et applications informatiques ; réduire les investissements et les charges d'exploitation des systèmes d'information des usagers par le développement des services d'externalisation et d'hébergement et implémenter les diffé-

rentes politiques de sécurité (sécurité physique, matérielle et logicielle) pour la lutte effective contre la cybercriminalité engagée par le Gouvernement.

Gestion et sécurité

L'autre enjeu est d'héberger sans arrêt de fonctionnement les plateformes informatiques et de télécommunications des potentiels clients de Camtel. Le Centre des données de Zamengoue sera une infrastructure physique d'un bâtiment comportant des équipements de sécurité, contrôle et gestion technique centralisée associés ; une infrastructure IT. (Information Technology) regroupant les équipements réseaux et informatiques (routeurs, Switch, baies de stockage, serveurs, système de management, etc.) Finalement, une structure du réseau large bande du Cameroun conforme aux standards internationaux en la matière. Infrastructure de niveau Tier III dans la classification de l'organisation « Uptime Institute », il s'agit d'un bâtiment R+1 tenant sur une superficie totale de 3300 m² avec une emprise au sol de 1700 m² abritant 04 transformateurs de 800 KVA chacun, 04 groupes électrogènes, une pompe à eau de 20 000 litres, tout le système fonctionnant en N+2 c'est-à-dire une source principale active et 02 en attente pour assurer la redondance et garantir la permanence du service. Ce qui lui vaudra un taux de disponibilité de 99,982%, 0,8 heures d'interruption/an. Le coût total de ce projet dont Huawei Technologies est le prestataire, est évalué à 22 129 207,34 Dollars US dont 85% garantis par le prêt Exim bank et 15% d'apport de la Camtel. L'infrastructure qui révolutionnera à coup sûr le paysage des télécommunications au Cameroun et dans la sous-région, à côté de celles déjà existantes, sera fonctionnelle en fin septembre 2018.

JPN

3D Pannel Cameroun s'installe

Investissement. L'entreprise est une filiale du consortium américain Cems spécialisé dans la fabrication des panneaux 3D.



La société CEMS 3D Pannel Cameroun, filiale du consortium américain CEMS International Inc, vient de signer une convention avec l'Agence de promotion des PME (Apme) pour s'installer en terre camerounaise.

Jean Paul Kenfack, gérant de la filiale, explique que la société va opérer dans le secteur de la fabrication des panneaux 3D. « Ce sont des panneaux faits d'acier zinc tissé sur du polypropylène qui rentrent dans la construction de murs en béton », explique le gérant.

Aussi, indique-t-il, la convention signée avec l'Apme va éviter à CEMS Cameroun de payer des droits de douane trop élevés dans le processus d'importation du matériel de l'usine en direction du Cameroun. « Cela

va réduire le coût de production des matériaux, et la construction va devenir moins chère par rapport à nos coûts de structures », précise M. Kenfack. Pour s'installer au Cameroun, CEMS a investi un montant de 1,9 milliard FCFA et promet de créer une centaine d'emplois pour un début.

Le consortium américain regroupe plusieurs sociétés industrielles internationales dans le domaine de la construction immobilière, avec un accent particulier sur les projets de logements sociaux-économiques. En 2016 au Gabon, cette multinationale, en tandem avec GEDD Afrik Gabon, a par exemple lancé un projet de 50 000 logements économiques.

F.E avec Investiraucameroun.com

Le Groupe Ecobank s'associe à MTN

Partenariat. Les deux géants africains veulent renforcer l'inclusion financière en Afrique.

Mtn a annoncé une collaboration avec le premier groupe bancaire indépendant d'Afrique, Ecobank Transnational Incorporated, qui permettra à chacune des sociétés de mettre à profit les atouts de l'autre dans le but de fournir de nouveaux services aux clients sur le continent. MTN, avec son nombre important d'abonnés, son vaste réseau, ses produits numériques novateurs et son intérêt envers les services financiers mobiles, s'est associé à Ecobank qui offre des produits de banque numérique révolutionnaires dans le but de permettre aux consommateurs d'ouvrir un compte et d'envoyer de l'argent instantanément par le biais de la banque dotée du réseau le plus vaste du continent africain.

Les deux sociétés, très présentes sur le continent, ont signé un protocole d'accord

pour développer ce partenariat, grâce auquel elles pourront innover et améliorer l'accès à des services financiers abordables via MTN Mobile Money et les services bancaires d'Ecobank.

Les objectifs sont de permettre aux clients d'Ecobank et MTN Mobile Money de transférer de l'argent entre les portefeuilles Mobile Money et les comptes bancaires. Il est aussi question d'exploiter les atouts d'Ecobank et MTN pour numériser les transferts d'argent internationaux, stimuler l'innovation produite dans le domaine de l'épargne et des crédits mobiles, et proposer des solutions de paiement numérique aux consommateurs, aux commerçants et aux entreprises.

Ade Ayeyemi, directeur général du Groupe Ecobank, a affirmé : « L'évolution de la banque numérique et de la télé-

phonie mobile permet de servir les clients différemment et crée des opportunités uniques dans ce domaine. L'Afrique devra numériser les services financiers pour accroître rapidement le nombre de clients. MTN et Ecobank font un grand pas dans cette voie aujourd'hui ».

Au sujet de cette collaboration, le PDG du Groupe MTN, Rob Shuter, a souligné : « Les partenariats entre les banques et les opérateurs Mobile Money sont essentiels dans l'écosystème des services financiers mobiles. C'est pourquoi nous avons décidé de nous associer à Ecobank sur de nombreux marchés où nous voulons faire avancer l'inclusion financière. Nous sommes ravis de ce partenariat ; cet accord ouvrira la voie à des initiatives novatrices qui élargira l'accès aux services financiers sur le continent ».

H.N.IV

A LOUER (YAOUNDE)

Grande villa standing dans quartier résidentiel calme et sécurisé.

- 4 chambres
- 3 sdb
- 1 grand salon
- 1 grande cuisine
- 1 réserve
- 1 dépendance
- Terrasse et jardins.

Contact : 699 08 44 58



JE RE
CONN
A MA B

En un clic,
dans ton

La solution de Afriland
la gestion de vos co
où que vous soyez, a

www.afriland



@onlinebanking@

8050 (Servi



ESTE
ECTE
ANQUE

l'argent est
compte

and First Bank pour
comptes sur internet,
à tout moment...

firstbank.com

and First Bank

afriandfirstbank.com

ce client 24h/24)

L'intégration économique s'accélère grâce au privé

Afrique. Le constat découle d'un rapport publié le 4 avril par Boston Consulting Group (BCG).



dollars à 65 milliards de dollars par an.

Le nombre annuel moyen de touristes africains (Africains voyageant en Afrique) est, quant à lui, passé de 19 millions à 30 millions.

«Malgré les obstacles de la fragmentation, l'intégration économique en Afrique n'est pas seulement engagée, mais elle s'accélère (...) L'Afrique investit plus en Afrique, l'Afrique s'engage plus avec l'Afrique et les Africains se rendent plus en Afrique», souligne BCG.

Selon les analystes de BCG, l'accélération de l'intégration économique africaine est essentiellement tirée par les entreprises privées. En moyenne, les 30 plus grandes entreprises africaines ont actuellement des activités dans 16 pays africains, contre une moyenne de seulement 8 pays en 2008. En moyenne, chacune de ces entreprises se développe dans un pays africain supplémentaire chaque année. Les compagnies aériennes africaines ont ainsi rapidement augmenté le nombre de pays qu'elles desservent, en établissant souvent des dessertes en avance sur la demande réelle des passagers. Ethiopian Airways desservait 36 pays du continent en 2016 contre 24 en 2006, tandis que Royal Air Maroc desservait 30 pays, soit deux fois plus qu'en 2006.

H.N.IV

Intitulée «Pioneering One Africa: The Companies Blazing a Trail Across the Continent» (Construire l'Afrique unie: les entreprises privées montrent la voie à travers le continent), l'étude montre qu'entre 2006-2007 et 2015-2016, le montant annuel moyen d'investissements directs étrangers provenant

d'autres pays africains sur le continent est passé de 3,7 milliards de dollars à 10 milliards de dollars.

Au cours de la même période, les accords de fusions-acquisitions sont passés de 238 à 418, alors que la moyenne annuelle des exportations intra-africaines a augmenté de 41 milliards de

Le café camerounais a 9 nouveaux débouchés

Diversification. Cette filière s'est frayée de nouvelles destinations au cours de la campagne 2016-2017,



Les équilibres traditionnels, en ce qui concerne les différentes destinations des cafés camerounais dans le monde, n'ont pas fondamentalement changé au cours de la campagne caféière 2016-2017. Mais, selon le rapport de campagne de l'Office national du cacao et du café (Oncc), le Cameroun a pu étoffer son marché dans le monde, en se frayant neuf nouveaux débouchés à l'international.

En effet, apprend-on, si plus de 72% du robusta camerounais a été exporté vers

l'Algérie (25,5%), le Portugal (22,9%), l'Italie (13,2%) et les Etats-Unis (10,4), cette variété en provenance du Cameroun a également aguchié des acheteurs de six nouveaux pays. Il s'agit, indique l'Oncc, du Danemark, de la Géorgie, des Pays-Bas, d'Israël, de la Pologne et de la Turquie.

Quant à l'arabica camerounais, au cours de la dernière campagne, il a pu, pour la première fois, s'attirer les faveurs des acheteurs polonais, suisses, croates et indonésiens. Mais, les cargaisons

les plus importantes de cette variété, notamment 77,8% de la production camerounaise, ont été exportées vers quatre pays : la Russie (27,6%), l'Allemagne (25,7%), les Etats-Unis (13,1%) et l'Indonésie (11,4%). Au total, sur les 20 270 tonnes commercialisées au cours de la campagne précitée, 12 527 tonnes ont été exportées, en baisse de près de 3 000 tonnes par rapport aux exportations de 15 520 tonnes enregistrées tout au long de la campagne caféière précédente.

SCB ne pèse que 1,9% d'Attijariwafa Bank

Banque. La filiale est un tout petit contributeur au total bilan du groupe marocain.



Bien que se classant parmi les cinq premières banques en activité au Cameroun, la Société commerciale de banque (SCB Cameroun), contrôlée par le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank, fait figure de petit poucet à l'échelle du groupe.

En effet, la note d'information publiée par le groupe Attijariwafa, à l'occasion de son émission, en 2017, d'obligations subordonnées pour un montant de 1,2 milliard de dirhams (69,4 milliards FCFA), révèle que

SCB Cameroun ne pèse que 1,9% dans le total bilan (somme des actifs sans compter les fonds propres) du groupe Attijariwafa Bank.

Dans le même temps, souligne la même source, la filiale camerounaise du groupe bancaire marocain ne contribue qu'à hauteur de 3,5% au résultat net du groupe Attijariwafa Bank, et à seulement 3,4% au produit net bancaire (valeur ajoutée produite par l'activité global du groupe).

La citation

Vivre l'idéal c'est traiter l'impossible comme s'il était possible. La même analogie se fait remarquer pour le caractère mais si l'idée et le caractère se rencontrent, alors naissent des événements tels que le monde ne revient pas de sa surprise pendant des siècles.

Johan Wolfgang von Goethe

Le chiffre

1,5 million

1,5 million de ressortissants d'Afrique subsaharienne se sont installés en Europe et aux Etats-Unis, depuis 2010.

Message

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
AUTORITE AERONAUTIQUE
Projet de Développement du Secteur des
Transports (PDST) /Volet Aérien



REPUBLIC OF CAMEROON
CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY
Transport Sector Development Project
(TSDP)/Areal Part

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AAOI) N° 0074 /AAOI/CCAA/PDST/CIPM/2018 DU 10 Avril 2018 Pour l'acquisition et l'installation des équipements de sûreté dans les quatre Aéroports Internationaux du Cameroun (Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua)

Crédit BIRD No : 86500-CM ;
N° d'Identification du Projet : P150999

Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans «UN Development Business » le 03 Novembre 2016 au numéro WB5030.

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu crédit de Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif et Agence d'Exécution du volet Aérien du PDST, a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition et l'installation des équipements de sûreté dans les quatre Aéroports Internationaux du Cameroun (Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua).

Le Directeur Général de la CCAA, Autorité Contractante, sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et l'installation des équipements de sûreté dans les quatre Aéroports Internationaux du Cameroun (Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua).

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans les « Directives : Passation des Marchés de Fournitures, de Travaux et de Services (autres que les Services de Consultants) par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Don de l'IDA de Janvier 2011 », et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans les Directives.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux adresses mentionnées ci-dessous du lundi au vendredi entre 9 heures et 15 heures (heure locale).

Les exigences en matière de qualifications sont :

- Capacité financière :
- Avoir réalisé au moins deux (02) marchés de fourniture d'un montant de deux Milliards (2 000 000 000) de Francs CFA XAF au cours des cinq

dernières années (2013 - 2017), les montants doivent être fournis en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des bénéficiaires (joindre les références avec les contacts des cocontractants, les contrats, les PV de réception ou les attestations de service faits...).

- Capacité technique et expérience
- Avoir réalisé au moins deux (02) marchés d'envergure similaire en tant que fournisseur principal ou sous-traitant, au cours des cinq (05) dernières années (2013 - 2017) (joindre les références avec les contacts des cocontractants, les contrats, les PV de réception ou les attestations de service faits...).

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées, notamment la section III (Critères d'évaluation et de qualification).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français, en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après, contre un paiement non remboursable en espèces au compte n° 33598860001 94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans toutes les agences BICEC, d'un montant de Cent (100) mille francs CFA soit Cent cinquante-trois (153) Euros étant donné que 1 euro est égale à 655, 957 francs CFA. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

Les offres, rédigées en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 Juin 2018 à 14 heures (heures locales). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessous 04 Juin 2018 à 15 heures. (heures locales)

Les offres resteront valables pendant une durée de cent-vingt (120) jours. Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre » d'un montant de 40 000 000 (Quarante millions) Francs CFA ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

L'ADRESSE DE SOUMISSION EST LA SUIVANTE :
Direction Générale de l'Autorité Aérienne ; Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ; Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés ; Situé à l'ancien Aéroport de Yaoundé-Cameroun, quartier Mvan.
Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :

(AAOI) N° 0074 / AAOI/CCAA/PDST/CIPM/2018 DU 10 Avril 2018 ,
POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SURETE DANS LES QUATRE AEROPORTS INTERNATIONAUX DU CAMEROON (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA ET MAROUA).
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

Le soumissionnaire n'aura pas l'option de soumettre son offre par voie électronique.

Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :
POUR LES INFORMATIONS :

Direction Générale de l'Autorité Aérienne ; Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ; Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés ; Situé à l'ancien Aéroport de Yaoundé-Cameroun, quartier Mvan.
E-mail : contact@ccaa.aero avec copie à rosine.ngomagla@ccaa.aero

Yaoundé, le 10 Avril 2018

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority
Autorité Contractante.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
AUTORITE AERONAUTIQUE
Projet de Développement du Secteur des
Transports (PDST) /Volet Aérien



REPUBLIC OF CAMEROON
CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY
Transport Sector Development Project
(TSDP)/Areal Part

OPEN INTERNATIONAL CALL FOR TENDERS No. 0074 /AAOI/CCAA/PDST/CIPM/2018 OF 10 April 2018 FOR THE ACQUISITION AND INSTALLATION OF SECURITY EQUIPMENT IN THE FOUR CAMEROON'S INTERNATIONAL AIRPORTS (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA AND MAROUA)

IBRD Credit No: 86500-CM;
Project Identification No: P150999.

This Call for Tenders follows the General Procurement Notice published in "UN Development Business" of 03 November 2016, Number WB5030.

The Government of the Republic of Cameroon has received a loan from the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD) to finance the Transport Sector Development Project (PDST). The Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Public Administrative Institution and Executing Agency of the PDST Air Component, intends to apply part of the proceeds towards payments under the contract for the acquisition and installation of security equipment in the four Cameroon's International Airports (Yaoundé, Douala, Garoua and Maroua).

The General Manager of CCAA, Contracting Authority, hereby solicits tenders under sealed envelopes from eligible bidders meeting the required qualifications for the acquisition and installation of security equipment in the four Cameroon's International Airports (Yaoundé, Douala, Garoua and Maroua).

Bidding shall be conducted through Open International Call for Tenders (AOI) as defined in the "Guidelines : Award of Supply, Works and Services Contracts (Other than Consultant Services) by World Bank Borrowers under IBRD loans and IDA Credits and Grants, January 2011", and is open to all eligible bidders as defined in the Procurement Guidelines.

Interested eligible bidders may obtain information and inspect the bidding documents from the address given below, from Monday to Friday, between 9am and 3pm (local time).

The main requirements in terms of qualifications are the following:
Financial capacity:

Having achieved at least two (02) supply contracts of an amount of two billion (2,000,000,000) CFAI, over the past five (05) years (2013 -2017); amounts shall be provided in freely convertible currency (ET & ATI) including names of beneficiaries (attach references, contracts, acceptance reports or certificates of completion of services...).

- Technical capacity and experience
- Having achieved at least two (02) similar contracts as main supplier or sub-contractor, over the past five years (2013 - 2017) (Attach refer-

page 8 - le jour n°2664 du mercredi 11 avril 2018

ences with co-contractors' contacts, acceptance reports, certificates of completion of services, etc....).

No margin of preference applicable to some locally manufactured supplies shall be granted to eligible bidders. See the bidding documents for detailed information, including Section III (Evaluation and Qualification Criteria).

Interested bidders may obtain a complete set of Bidding Documents, drafted in French, upon submission of a written application to the address below, against a non-refundable payment in cash in Account No. 33598860001 94, referred to as CAS-ARMP, domiciled in all BICEC branches, of an amount of One hundred thousand (100,000) CFA Francs, representing One hundred fifty three (153) Euros, given that 1 Euro is equal to 655.957 CFA Francs. This receipt should identify the payer as Representative of the Company or Consortium of Companies wishing to participate in the Call for Tenders.

Tenders, drafted in French, in seven (07) copies, including one (01) original copy and six (06) copies, including one CD containing the digital version, labelled as such, shall be submitted to the address below, no later than on 04 June 2018 at 2pm (local time). Electronic bidding will not be permitted. Tenders that are submitted after the deadline shall not be accepted. Tenders shall be opened in the presence of bidders or their representatives at the address below, at 3pm (local time).

Tenders shall remain valid for a period of one hundred and twenty (120) days.

Tenders shall include a "submission guarantee" of an amount of 40,000,000 (forty million) CFA Francs or equivalent in any other freely convertible currency.
THE ADDRESS OF SUBMISSION IS THE FOLLOWING:
CCAA Head Office, Transport Sector Development Project (PDST) - Air Component; Secretariat of the Internal Tenders Board; Situated at the Former Yaoundé-Cameroun Airport (Mvan Neighbourhood).

Sealed envelopes shall be labelled as follows :
"AONI No. 0074 /AONI/ CCAA/PDST/CIPM/2018 OF 10 Avril 2018 ,
FOR THE ACQUISITION AND INSTALLATION OF SECURITY EQUIP-

MENT IN THE FOUR CAMEROON'S INTERNATIONAL AIRPORTS (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA AND MAROUA)

"TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION"
The bidder shall not be provided with the option to submit his bid electronically.

The address referred to above is the following:
FOR INFORMATION:

Cameroon Civil Aviation Authority Head Office, Transport Sector Development Project (PDST). Air Component; Secretariat of the Internal Tenders Board; Situated at the Former Yaoundé-Cameroun Airport (Mvan Neighbourhood), E-mail: contact@ccaa.aero with copy to rosine.ngomagla@ccaa.aero

Yaoundé, 10 April 2018

The General Manager of Cameroon Civil Aviation Authority
Contracting Authority

Yaoundé, le 29 MARS 2018
Le Directeur Général de la CCAA
Paule ASSOUMOU KOKI

Umtiti, le vestiaire n'a pas aimé...



Mardi, le FC Barcelone a été éliminé par l'AS Roma (4-1, 0-3) lors des quarts de finale de la Ligue des Champions. Sur ce match retour, le défenseur central du FC Barcelone Samuel Umtiti (24 ans, 9 matchs en LdC cette saison) a rendu une très mauvaise copie. Et visiblement, l'attitude du Français n'a pas été appréciée chez les Blaugrana.

Très présent dans l'actualité en raison de ses exigences concernant une éventuelle pro-

longation, l'ancien Lyonnais a agacé certains de ses coéquipiers par son comportement selon le média catalan Sport. Egalement déçus, les dirigeants du Barça n'ont pas aimé la stratégie d'Umtiti pour obtenir un meilleur contrat alors que la saison n'était pas terminée. Pour autant, le leader de la Liga a toujours la priorité de le prolonger...

Messi et Iniesta très affectés...



Mardi, le FC Barcelone a été éliminé lors des quarts de finale de la Ligue des Champions face à l'AS Roma (4-1, 0-3). Cette élimination surprise a été bien évidemment mal vécue par les Blaugrana, qui ne s'attendaient pas à connaître une telle désillusion après la belle performance réalisée à l'aller.

Selon les informations du média catalan El Mundo Deportivo, les cadres du Barça Andrés

Iniesta (33 ans, 8 matchs en LdC cette saison) et Lionel Messi (30 ans, 10 matchs et 6 buts en LdC cette saison) ont été particulièrement affectés par ce revers. Lors du retour vers Barcelone, les deux hommes n'ont pas décroché un seul mot dans l'avion... Souhaitant retrouver les sommets européens cette saison, le Barça va devoir se consoler en récupérant le titre de champion d'Espagne.

PSG réagit pour le fair-play financier

Alors que le Financial Times annonce ce mercredi que le Paris Saint-Germain a surévalué des contrats avec des sponsors qataris pour rester dans les clous du fair-play financier, le club de la capitale a réagi dans un communiqué. Pour le Paris SG, ces informations sont fausses.

"Le Paris Saint-Germain ne peut que déplorer qu'à quelques jours d'un point d'étape prévu avec l'UEFA sortent une nouvelle fois des informations erronées et dirigées contre le club dans la presse britannique. Le Paris Saint-Germain rappelle que le club est suivi depuis 4

ans par l'UEFA dans le cadre du 'settlement' signé en 2014 entre les deux parties dont il est sorti en 2017. De fait, l'instance européenne dispose d'une vision claire et transparente de l'état des finances du club, et en particulier des montants des contrats pluri-annuels qui le lient à ses partenaires. La procédure suit son cours. Le Paris Saint-Germain est en lien permanent avec ses interlocuteurs à l'UEFA et se présentera en toute sérénité devant l'instance du football européen le 20 avril prochain pour présenter son dossier", peut-on lire. Paris continue d'afficher sa confiance.

Combien reviendront-ils au Cameroun ?

Jeux du Commonwealth 2018. Au fil des heures, le nombre d'athlètes qui fondent dans la nature en Australie ne fait que croître. De cinq, on est passé depuis hier à huit.



La délégation partie du Cameroun pour Gold Coast en Australie en vue des 21èmes Jeux du Commonwealth était constituée, en dehors des encadreurs techniques et administratifs, de 42 athlètes pour cinq disciplines dont le basketball, la boxe, le badminton, la lutte et l'athlétisme. La question que l'on se pose en ce moment, au regard de la tournure qu'a pris cette compétition au sein de la délégation camerounaise, avec les fugues, est de savoir combien d'athlètes reviendront au Cameroun. Au fil des heures, le bilan des fugues ne fait que s'agrandir. Mardi, 10 avril, on parlait de trois athlètes, puis cinq dans la soirée et hier on totalisait huit. Le chef de mission de la délégation camerounaise à Gold Coast, Victor Agbor Nso, vice-président du Comité national olympique et sportif du Cameroun et président de la Fédération camerounaise de cricket, a commis un

communiqué de presse hier, à cet effet. « L'équipe du Commonwealth du Cameroun est triste d'annoncer que huit des 42 athlètes prennent part aux 21e Jeux du Commonwealth à Gold Coast - Australie manquent de leur chambres respectives dans le village de jeux », écrit Victor Agbor Nso. Il précise dans les détails la chronologie des fuites. « Ces athlètes sont partis en trois vagues. D'abord dans la nuit du 8 avril, trois athlètes ont quitté le village. Puis le 9 avril, deux d'autres ont été déclarés disparus et la nuit dernière trois autres ont quitté leur chambre. Ces athlètes, dont 3 haltérophiles et 5 boxeurs faisaient partie de l'équipe qui ont fait un stade à Warwick avant de se rendre à Gold Coast. Mais ici, seulement six d'entre eux ont pris part à leurs compétitions respectives, tandis que deux sont partis sans compétition »,

explique le Chef de mission de la délégation du Cameroun.

22 athlètes déjà éliminés mis en route pour le Cameroun

Ces athlètes ont pris des destinations encore inconnues en Australie. Mais, les responsables techniques et administratifs sont impuissants face à ces départs. « La loi ici en Australie interdit de retenir par devers soi les documents officiels de quelqu'un », indiquait Victor Agbor Nso. Pour dire l'incapacité des responsables de la délégation camerounaise à pouvoir contrôler leurs athlètes. Mais, la première mesure prise a été de mettre en route, en direction du Cameroun, les athlètes déjà éliminés. « Nous avons mis certains athlètes en route pour le Cameroun. Le basketball est terminé. Le reste des haltérophiles, les badistes, certains athlètes qui ont déjà été

éliminés », nous a confié le Chef de mission. Ils sont 22 qui devraient, selon le plan de vol, arriver au Cameroun hier dans la nuit ou ce matin. En tenant compte des huit athlètes portés disparus, seuls 12 sont encore sur place à Gold Coast. Ces 12 athlètes reviendront-ils tous après le 15 avril, date de la fin de ces 21èmes Jeux du Commonwealth ?

En attendant, Wilfried Seiyi, le boxeur dans la catégorie de 75kg continue sa compétition. Il s'est qualifié hier pour les demi-finales en battant son adversaire, un Néo-Zélandais par 5 points à 0.

Achille Chountsa

Les athlètes camerounais ayant fugué à Gold Coast

- Boxe
- Fotsala Simplicie - 46kgs - 49kgs - Éliminé
- Fokou Arsene - +91 kgs - Éliminé
- Ndzie Tchoyi Christian - 91kgs - (ne s'est pas présenté)
- Yombo Ulrich - 81 kgs - (ne s'est pas présenté)
- Ndiang Christelle - 57 kgs (féminine) - Éliminée
- Haltérophilie
- Matam Olivier Heracles - 62 kgs - Éliminé
- Minkoumba Petit David - 94kgs - Éliminé
- Fouodji Archangeline Sonkbou - 75kgs - (dames) - Éliminée

Une finale sous un air de revanche

Coupe de l'Uniffac. Le Cameroun affronte la Rd Congo pour l'apothéose de ce tournoi ce soir au stade militaire de Yaoundé.

Les Lions U17 du Cameroun n'ont pas encore oublié le match de poule les ayant opposé en 2017 à Brazzaville lors du dernier tournoi de l'Uniffac (Union des fédérations de football d'Afrique centrale) à la sélection de la Rd Congo. Les Camerounais avaient mené par 3 buts à 0 avant de voir leurs adversaires de ce soir revenir au score avant de leur damer le pion par 4 buts à 3. La finale de la 5ème édition de la Coupe de l'Uniffac oppose dès 15h30 cet après-midi, les deux équipes au stade militaire de Yaoundé. Fabrice Ndzié, le capitaine des Lions U17, est le seul rescapé de la cuvée de cette sélection cadette du Cameroun. Il n'a pas oublié cette rencontre de 2017 : « C'est vraiment un match de revanche pour nous, parce que nous avons mené (en 2017, ndr) et avons connu un passage à vide pour nous faire rattraper et ensuite nous avons perdu ce match. Il est question pour nous de montrer de quoi nous sommes capables face à la Rd Congo ». Pour cela, le capitaine des Lionceaux du Cameroun souhaite avoir tous les



atouts de leur côté. « Nous avons un bel état d'esprit et espérons que le public sera là nombreux derrière nous, comme il l'a fait depuis le début du tournoi. Nous attendons vraiment ce 12ème joueur, pour qu'il soit là pour nous pousser, même pendant nos moments de faiblesse, jusqu'au coup de sifflet final », espère-t-il.

Cette fois-ci, les deux équipes ne se sont pas affrontées en match éliminatoire, mais ont en commun le fait d'avoir été premier de leur poule respective et n'avoir encore concédé aucune défaite. Le Cameroun a été premier de la poule A avec 4 points avant de battre le Congo Brazzaville en demi-finale sur le score d'un but

à zéro. La Rd Congo a survolé la poule B en remportant tous ses matchs, avant de battre la sélection tchadienne en demi-finale sur le score de 2 buts à 0. Il faut noter que l'adversaire des Lions U17 évoluera sur l'aire de jeu du stade militaire pour la première fois, pour avoir disputé toutes ses rencontres au stade Ahmadou Ahidjo.

C'est sur ce stade que les jeunes camerounais ont effectué leur dernière séance d'entraînement hier après-midi. Le staff technique conduit par Thomas Libi, le sélectionneur national, a revisité toutes les stratégies de jeu (corners, coups francs, déploiement offensif devant les buts adverses) pouvant permettre aux Lions U17 à remporter la partie de cet après-midi. Cameroun contre Rd Congo sera un autre match de ce Tournoi de l'Uniffac, qui promet.

Le match pour la 3ème place disputé hier entre les deux perdants des demi-finales a connu la victoire du Congo Brazzaville sur le Tchad par 2 buts à 0.

Achille Chountsa

SURCHARGE INTERDITE

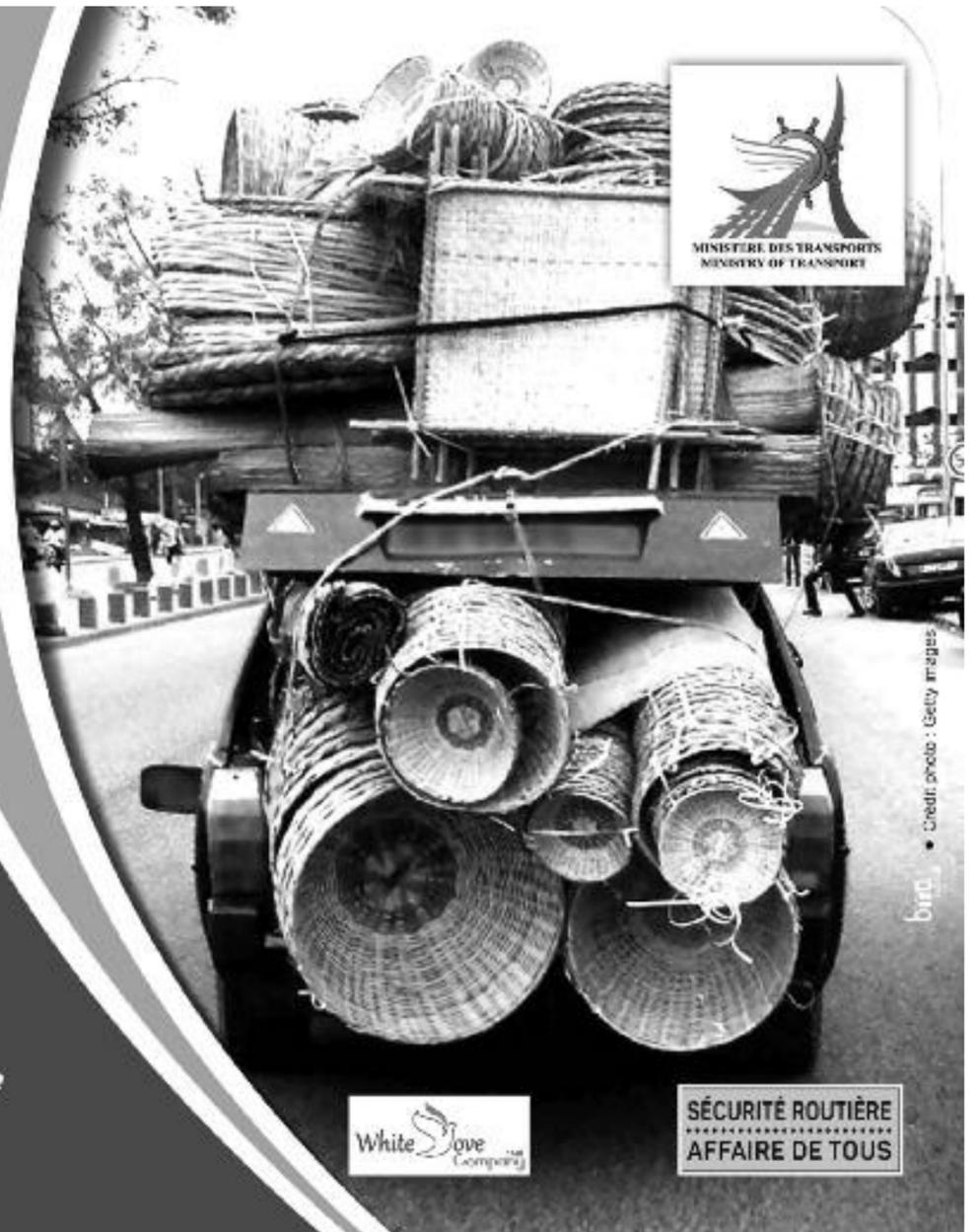
Restez attaché à la vie !

Respectez la charge maximale de votre véhicule pour :

- Augmenter la longévité de ce véhicule ;
- Optimiser votre maîtrise du véhicule pendant la conduite ;
- Contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine commun ;
- assurer le confort de vos passagers.

Excess weight can :

- cause the car wheels to bulge out and heat up increasing the risk of a blowout ;
- Reduce the effectiveness of car breaks ;
- seriously compromise the driver's ability to steer the car in a straight line and round bends safely ;
- significantly increase fuel consumption.



OBSEQUES DE MONSIEUR AMADANGOLEDA LOUIS Balthazar

1944 – 2018

Baltho forever

Programme

RECUEILLEMENT TOUS LES SOIRS AU DOMICILE DU DEFUNT SIS A ANGUISSA

Jeudi 12 Avril 2018

20h : Office religieux suivie d'une veillée sans corps au domicile du défunt sis à Anguissa

Vendredi 13 Avril 2018

10h : Levée de corps et mise en bière à l'hôpital général de Yaoundé

11h : Escale au domicile du défunt

13h : Départ pour le village BALAMBA

15h : Installation de la dépouille

20h : Office religieux suivie d'une veillée jusqu'à l'aube

Samedi 14 Avril 2018

10h : Rassemblement des populations

11h : Début des cérémonies traditionnelles

12h – 12h30 : Témoignages

12h30 – 13h30 : Office religieux

13h30 : Inhumation

Collation



Le Portugal est un eldorado de football

Sylvain Ovono. Agent de joueurs, cet étudiant camerounais en médecine veut faire un pont qui va lier le Cameroun à son pays d'adoption le Portugal, par le biais du football.

Il fait partie de la douzaine de recruteurs venus superviser la Easter Cup. Agent de joueur, mais Camerounais d'abord. Et pour lui, la compétition organisée en avril est une double occasion de visiter sa maison : « Je suis chaque fois très enthousiaste, fier de revenir au pays au moins une fois par an. Plusieurs raisons contribuent à cette joie : je reviens au pays et je rencontre mes frères et amis, puis j'ai l'immense plaisir à regarder les jeunes jouer au football et de rêver faire une carrière professionnelle. Si cela peut encore être facilité par moi, c'est le comble ».

Sylvain Ovono est l'une des personnes qui ont soutenu Jean Flaubert Nono, le Manager Général de l'EFBC quand il a lancé ce projet il y a quatre ans : « Je fais partie de la famille EFBC. Dans les grands rendez-vous de la famille, les personnes importantes doivent être là, et je suis présent. Je suis là pour apporter ma contribution, pour faire avancer les jeunes, pour aider ». Même s'il ne veut pas citer les noms des joueurs qui ont signé des contrats au Portugal par ses soins, l'agent de joueur fait le scout pour de grands clubs : « Les deux dernières fois, je suis venu avec Football Club de Porto, parce que les aînés qui sont partis au



Portugal ont démontré qu'il y avait de la qualité ici. A partir de leurs performances, le FC Porto a encore répondu présent au rendez-vous. Aujourd'hui, j'ai emmené un autre club Rio Ave (5ème du championnat après 29 journées, ndlr) est venu grâce aux échos que font les

joueurs Camerounais transférés au Portugal ».

Sylvain ne fait pas que transférer les joueurs dans son pays d'accueil, il suit leur évolution au quotidien, et a une réponse pour ceux qui attendent l'explosion de ces talents partis : « Le contexte n'est pas facile en Eu-

rope. Il faut toujours donner un temps d'adaptation aux jeunes. Ceux qui partent d'ici (EFBC, ndlr) sont prêts sur le plan du football. Il ne leur faut que le temps d'adaptation, et il y va de chaque organisme. Si les grands clubs sont là, c'est que les premiers ont donné satisfaction, même si on n'entend pas encore parler d'eux au Cameroun ». Pour l'agent de joueur, le pont entre les deux pays est une vieille histoire à perpétuer : « C'est le Portugal qui a découvert le Cameroun. Rio does Cameroes (Rivière des crevettes, d'où vient le nom Cameroun) J'ai besoin de faire avancer cette liaison qui date. Et le Portugal est le nouvel eldorado du football au monde. Ils sont champions d'Europe, ils ont le meilleur joueur du monde, Cristiano Ronaldo qui a cinq ballons d'or, le Portugal a des grands entraîneurs, je voudrais faire profiter aux Camerounais ce que les Portugais ont de bien. En général, le travail au Portugal est excellent », va-t-il conclure. Les jeunes footballers Camerounais transférés finissent leurs classes et les périodes d'adaptation, au voisinage de Vincent Aboubakar qui a explosé les compteurs cette saison avec son club FC Porto.

David Eyengue

« Notre ligue gagne en notoriété »

Ange Sama. Le président de la ligue départementale d'athlétisme du Mfoundi parle des contours de la marche sportive de samedi prochain.

Vous êtes le président de la ligue départementale d'athlétisme du Mfoundi. Comment se porte votre ligue ?

Il faut dire que notre ligue a connu pendant un an une léthargie. Il faut être honnête on n'a pas travaillé pendant un an. La raison, c'est que tout le monde attendait les élections. Là maintenant, notre ligue se porte mieux avec la note que le ministre a sorti, les instructions pour que les activités soient lancées dans les différentes fédérations. A ce moment-là, notre ligue s'est déjà mise en marche. On se porte plutôt bien parce que nous avons déjà tenu notre assemblée générale. Et la bonne santé de notre ligue se démontre encore pas l'événement que nous allons organiser samedi 14 avril 2018.

C'est quoi cet événement ?

Il s'agit d'une marche sportive pour l'Ecole d'ingénieurs de l'Institut Saint Jean.

Pourquoi pour cette école ?

Tout simplement parce que Asela Sun qui est en résumé, en français que le rayon de soleil de l'association Elise Azar, qui est une association qui apporte son soutien et son appui à toutes les actions qui sont dans les domaines de la santé, l'environnement, l'éducation. Elle a pensé qu'elle devait s'associer à la création d'un Institut, parce cette association est en rapport avec l'association des amis de l'Institut Saint Jean. Ces amis ont touché Asela Sun qui a pensé que pour les aider, parce que les amis de l'Institut Saint Jean est en rapport avec la Congrégation Saint Jean, qui gère le collège Vogt depuis 20 ans qui a créé aussi Prépa. La Congrégation Saint Jean a pour ambition de créer un Institut d'enseignement supérieur privé. A partir de cet instant-là, Asela Sun qui est intéressé par tout ce qui concerne l'éducation a compris qu'il fallait apporter sa pierre à cette entreprise, qui est la création d'un Institut supérieur privé dont, l'Institut Saint Jean. Alors qu'est-ce qu'il fallait faire pour ça ? Ils ont réfléchi. Ils ont décidé de collecter des fonds pour que la Congrégation puisse parachever l'achat de son terrain pour la construction de son campus universitaire résidentiel et académique. Donc, il faut beaucoup de fonds. C'est dans ce sens que Asela Sun organise une marche sportive.

Comment va se passer cette collecte de fonds ?

Elle se fera d'abord sur la base d'un volontariat, c'est-à-dire que tout le monde qui va participer à cette marche sportive va payer 5000FCfa de contribution pour avoir son t-shirt, sa bouteille d'eau, son brunch et puis on va faire de la Zumba, bien encadrée par les experts de la ligue départementale d'athlétisme du Mfoundi. Ces 5000FCfa seront récupérés par les frères de l'Institut Saint Jean. Cette marche permet aussi de faire connaître l'existence de ce nouvel établissement académique.

D.E



Qui est concerné par cette marche ?

Tout le monde est concerné. C'est la marche sportive et non la marche athlétique. C'est tout le monde qui va venir à partir d'un certain âge de 8 ans jusqu'à 77 ans, 80 ans.

C'est quand ?

C'est le samedi 14 avril, départ au palais des congrès. Tout le monde est attendu à partir de 5h30, parce qu'il va falloir avoir des inscriptions. Il y a toujours des retardataires, finaliser tout et peaufiner tout et pouvoir lancer au plus tard à 7h.

Et pour ceux qui veulent s'inscrire bien avant comment ça se passe ?

Il y a des numéros de téléphone. Les contacts sont les suivants : 696 51 35 70/ 677 15 98 48 /695 14 99 15. Par ces numéros, ils pourront joindre les organisateurs et avoir toutes les orientations.

Et l'itinéraire ?

On partira du Palais des Congrès - école publique de Bastos - carrefour de l'usine Bastos - Ambassade de Russie - Vallée Nlongkak - Bata Nlongkak - Rond-point Nlongkak - Mini-Echangeur - Texaco Ecole de police - Sous-préfecture de Tsinga - Palais des congrès. Ce sera pour 7 kilomètres.

Que gagne justement votre ligue ?

Notre ligue gagne de la notoriété de pouvoir montrer son savoir-faire ; prouver qu'on a le savoir-faire. Si Asela Sun a pensé faire une marche et associé la ligue départementale d'athlétisme du Mfoundi, cela signifie que nous avons une expertise plus ou moins reconnue et ça permet aussi à nos officiels, nos encadreurs de pouvoir être en activité.

Combien de personnes attendez-vous ?

Nous attendons 300 à 400 personnes, c'est l'objectif qui veut être atteint.

Propos recueillis par A.C

Les chercheurs d'or sont au Cameroun

Douala. Ils sont agents de joueurs, responsables de recrutements ou scouts pour les équipes européennes au rendez-vous annuel que leur offre la Easter Cup.



Douala, le 11 avril 2018. Les recruteurs venus d'Europe pour la détection des talents à la Easter Cup 2018.J

Ils sont chaque année plus nombreux, ces recruteurs qui viennent superviser le tournoi de football des moins de 18 ans. La demande est toujours plus grande, et la destination Cameroun a déjà fait ses preuves et continue de servir. Depuis Samuel Eto'o, il y a eu des explosions de talents venus du Cameroun, dans les grands

championnats européens. Ces dernières années encore, les tournois de jeunes ont donné à voir Clinton Njé qui fait les beaux jours de Marseille en France, Franklin Wandja à Lorient, Didier Lamkel Zé à Niort, et le très prometteur Ignatus Ganago l'attaquant de Nice en France. Des valeurs sûres qui confirment que le Cameroun est

un puisard de talents. Parmi ces détecteurs, ce sont de vieux routiers qui sont mis en mission. Gianni Gullo est italien et travaille en France pour le compte de l'OGC Nice. « C'est moi qui ai recruté Ganago pour l'OGC Nice. C'est un transfert qui montre qu'il y a de la qualité ici au Cameroun, c'est pour cela que je suis encore là ». C'est difficile

de choisir les bons joueurs, parce qu'il y en a beaucoup. Cela fait trois ans que je viens ici, j'ai vu Ganago plus jeune, et nous avons ciblé sur lui en attendant qu'il soit transférable. Il m'a impressionné au niveau jeu, au niveau vitesse, au niveau de l'explosivité, après deux ans, je l'ai conseillé à mes patrons, ils m'ont écouté et on l'a pris.

Ces chercheurs d'or ont le choix des destinations mondiales en ce temps de vacances de Pâques qui offre des centaines de tournois de jeunes ici et là en Europe, mais le Cameroun est dorénavant une destination à ne pas manquer. Parmi les plus réguliers, on a encore enregistré les arrivées de Laurent Ndjaffo, qui a transféré Clinton Njé à Lyon, Bernard Manga qui travaille pour l'Atlanta Bergame, et des routiers comme Gianni Gullo : « J'ai travaillé cinq ans avec la Juventus, et 23 ans au Milan AC. Tous les joueurs français qui sont arrivés au Milan, c'est moi. Patrick Vieira, Marcel Dessailly. J'ai eu la chance de voir des joueurs comme Schevchenko. J'ai vu quelque chose de très intéressant en Ganago, et j'espère qu'il fera une grande carrière ». La venue de ces travailleurs du football montre devrait attirer l'attention de nos sélectionneurs et même des responsables de nos équipes professionnelles pour les jeunes qui ne prennent pas la route de l'Europe.

Cosmos stoppe la série de Racing

Mtn Elite Two. Après deux victoires successives face à Panthère et National Polytechnic, le Tout Puissant de l'Ouest a été contraint à un match nul (0-0) hier au Centre technique de la Fécafoot.



Yaoundé, le 11 avril 2018. Centre technique de la Fécafoot. Cosmos - Racing

C'est à la fin de la rencontre que « l'armée cinglée » et de nombreux supporters de Racing et de Cosmos sont arrivés au Centre technique de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot). Le match initialement prévu à 15h30, s'est joué plutôt à 13h30 au grand désarroi de ces inconditionnels du sport roi : « On nous parle de football professionnel. C'est vraiment re-

grettable. Deux matchs étaient prévus sur ce stade. On a déprogrammé le deuxième. On maintient l'heure du premier match sans faire une large communication », vocifère Joël Kengne, supporter de Racing de Bafoussam. Pour un responsable du centre avec qui le Jour a échangé, il en ressort que le « Deux Zéro » de la Fécafoot doit se tenir à 16h.

Sur la pelouse, Cosmos ne

cesse de laisser filer des points. Cette situation inconfortable courrouce au plus haut point Denis Mahouli, l'entraîneur de l'équipe de Mbam : « Je suis très déçu par mes joueurs et par le résultat concédé face à Racing. On est à trois matchs nuls et une défaite. Si ces joueurs ne veulent pas sortir de leur orgueil, il va falloir qu'on prenne des mesures qui s'imposent. On se crée des occasions sans tou-

tefois les concrétiser », déplore le technicien. Logé dans le vendre mou du classement, l'équipe du président Célestin Bombok veut se faire entendre dans ce championnat au regard des objectifs fixés au départ à savoir la montée en Elite One.

Cet objectif est également celui de Racing de Bafoussam. En mal de résultats depuis le début du championnat, le Tout puissant de l'Ouest semble sortir de l'ornière. Mais pour l'entraîneur Ndjé Biba, beaucoup reste à faire : « On aurait dû gagner le match facilement. Nous avons eu cinq occasions nettes de but. Les joueurs n'ont pas pu marquer. On a manqué le réalisme face à Cosmos. L'adversaire nous a créé beaucoup de problème ». En attendant que Racing de Bafoussam se mette définitivement à l'abri de la zone rouge, Ndjé Biba invite les filles et fils du département de la Mifi à soutenir l'équipe. Pour la 11ème journée qui se joue samedi prochain, Racing affrontera Avion du Nkam alors que Cosmos devra croiser le fer avec Matelots.

Solière Champlain Paka

Résultats partiel 10ème journée

Cosmos - Racing : 0-0
Bang Bullet - Dynamo : 2-0
Pwé - Matelots : 2-1
Panthère - As Etoa-Meki : 0-1
12/04/18
Lion Blessé - NuFc
National - Avion

Réactions

« On n'a pas été réaliste »

Frédéric Duplex Landjio, gardien de buts de Cosmos du Mbam

On avait pour objectif d'emporter les trois points de la partie à domicile. Ce match nul est synonyme d'une défaite. Nous allons mieux nous concentrer pour la prochaine journée. Notre classement n'est pas reluisant. On a eu plusieurs occasions franges de buts. Mes coéquipiers n'ont pas été réalistes. En tant que gardien, je suis vraiment déçu. On ne perd pas de points de cette manière à la maison. On a intérêt de gagner la prochaine journée afin d'améliorer notre position.



« On n'était pas en confiance »

Guy Armel Kengne, attaquant Racing de Bafoussam

Cosmos du Mbam était bien organisé cet après-midi. Elle a bien déroulé son jeu. On n'était vraiment pas en confiance. On a perdu beaucoup de ballons tout au long de la rencontre. On a subi les assauts de Cosmos. On a pu tenir en se procurant des occasions malheureusement vendangées. Nos attaquants n'ont pas su exploiter les quelques occasions que nous nous sommes créées. Chaque que le Racing perd un perd, chacun rentre avec la tête baissée. On s'est concerté afin de donner une autre image de ce grand club sur le terrain. Des supporters nous encouragent au quotidien d'où les deux victoires d'affilées. On va essayer de travailler afin de faire plier Avion du Nkam lors de la prochaine rencontre. L'objectif de Racing reste la montée. Il y a



encore plusieurs matchs à jouer.

Propos recueillis par S.C.P

Une solution pour la remontée de Lorient

Franklin Wandja Tchanchio. Le milieu défensif Camerounais vient de prolonger son contrat (jusqu'en 2021), et figure déjà sur les tablettes de plus grands clubs européens.



C'est un des nombreux produits de l'Ecole de Football Brasseries du Cameroun (EFBC) qu'il a quittée en juin 2013 pour le club de Niort en France : « J'ai fait deux ans à Niort. La première année, j'ai beaucoup joué à Niort. La deuxième année, j'ai eu un début de pubalgie, ça m'a écarté pendant trois mois. Je suis revenu, le groupe marchait

bien, c'était difficile de m'imposer et, à la fin de la saison, j'ai eu des douleurs au genou, du coup Niort ne misait plus sur moi et m'a prêté à Fontenay, en CFA ».

Le milieu de terrain défensif Camerounais doit passer deux autres années d'apprentissage et d'adaptation en Championnat de France Amateur avant de débarquer au FC Lorient en juillet

2017, pour renforcer l'équipe réserve. Il frappe rapidement à l'œil de Mickael Landreau, l'entraîneur des Merlus qui demande à le voir en matches amicaux de début de saison avec l'équipe première. Trois matches pleins auront suffi pour faire changer d'idée à tout le staff de Lorient. Il est proposé à Franklin Wandja une prolongation de contrat avant même

d'avoir commencé la saison : « Au départ, j'avais signé pour jouer avec la réserve, le coach a voulu que je débute la préparation avec l'équipe première. Je suis arrivé et j'ai saisi ma chance. J'ai été un peu surpris que Lorient me prolonge aussi rapidement parce qu'en arrivant, je me voyais jouer avec la réserve tout en essayant de faire quelques groupes avec l'équipe première. Mais si le club m'a prolongé, c'est que j'ai aussi montré des capacités pour pouvoir jouer à ce niveau », analyse-t-il.

L'ancien gardien capitaine de l'équipe de France, Mickael Landreau, entraîneur de Lorient, voit en ce gaillard (185 cm et 80 kg) une barrière aux offensives adverses au centre du milieu de terrain de son équipe, l'une des armes de la remontée en Ligue 1. Il en fait un titulaire incontestable et Franklin Wandja multiplie des performances. 29 matches joués en 32 journées de championnat, une place de 4ème de Ligue 2 en embuscade pour une place en ligue 1 française. A 22 ans, Franklin Wandja a inscrit son nom sur les petits papiers de grands clubs européens, mais frappe aussi fort aux portes de l'équipe nationale du Cameroun pour la CAN 2019.

David Eyengue

Réactions

Aubameyang veut jouer avec Lacazette



Recruté l'hiver dernier en provenance de Dortmund, l'attaquant Pierre-Emerick Aubameyang (28 ans, 7 matchs et 6 buts en Premier League cette saison) réalise de bons débuts sous les couleurs d' Arsenal. Au micro de Sky Sports, le Gabonais s'est montré favorable à une association avec Alexandre Lacazette (26 ans, 28 matchs et 10 buts en Premier League cette saison).

"J'espère que nous aurons l'occasion de jouer ensemble.

C'est quelque chose que j'ai déjà dit quand je suis arrivé. Nous avons des styles différents, mais je pense qu'ils peuvent se compléter. C'est un très bon joueur et quelqu'un de très gentil. Nous étions rivaux en France, mais nous sommes maintenant amis. J'espère que nous pourrions jouer ensemble et marquer beaucoup de buts", a commenté l'ancien Stéphanois. Une hypothèse récemment évoquée par l'entraîneur des Gunners Arsène Wenger